

TE VEA TAUTAI

LA LETTRE DE LA PÊCHE

N°20
FEVRIER 2008

- **DOSSIER : RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA PECHE THONIERE EN POLYNESIE FRANCAISE**
- **RAPPORT SUR LA PECHE HAUTURIERE POLYNESIENNE**
- **RENCONTRE AVEC UNE JEUNE PECHEUSE COTIERE**

Ce numéro du Ve'a tautai est le premier de la série 2008. Permettez moi de vous souhaiter, une très bonne année de pêche. laorana e te mau hoa, e 'ia ma'ita'i tātou pa'ato'a !

L'année 2007 a été marquée par le retour des rendements de pêche à un niveau quasi normal depuis le mois de juin. En effet, après une longue et douloureuse traversée d'une période de quatre années moroses, les captures ont repris. Mais les acteurs de la pêche hauturière polynésienne, mis à mal dans leur exploitation pendant trop longtemps, ont d'énormes difficultés à sortir de la crise. Aujourd'hui, c'est toute une filière qui est en difficulté de la production à l'export en passant par le fonctionnement même du port de pêche. Des solutions ont été avancées et mises en œuvre depuis trois ans mais aucune n'a permis aux professionnels de retrouver une situation saine. L'heure est venue d'en tirer les conséquences, de remettre en question et de re-définir avec tous les acteurs de la pêche les options de développement de la filière : celles que nous aurons décidées ensemble.

Le présent numéro est largement consacré à la pêche thonière, avec un article reprenant les principales conclusions d'une étude scientifique réalisée par des experts de la Communauté du Pacifique en 2006, sur l'état des stocks de thonidés dans les eaux polynésiennes. Nous espérons que vous y puiserez des informations pour adopter de nouvelles stratégies de pêche.

Mais l'année 2008 ne se limitera pas à la pêche hauturière. En matière d'aquaculture, la Polynésie française a récemment acquis une partie du domaine de l'IFREMER à Vairao, pour y ériger les futures écloseries du pays (crevettes et poissons), dont la première pierre a été posée en décembre dernier. Ce projet devrait renforcer la filière crevettes mais aussi marquer le lancement d'une nouvelle filière aquacole : la pisciculture avec comme première espèce élevée : le platax ou Paraha peue.

Vous trouverez également dans le présent numéro, une interview de

Tetuaura, jeune femme motivée de Tautira, qui veut faire de la pêche côtière son métier. Un tel témoignage, porteur d'espoir pour la relève des générations, a également valeur d'exemple pour la jeunesse polynésienne. L'image de la pêche côtière accessible aux jeunes polynésiens et polynésiennes qui ont la volonté d'entreprendre, de se former et de se professionnaliser, résume en quelques lignes les efforts à fournir pour un développement harmonieux de ce secteur.

Enfin, en matière de ressources lagunaires, la responsabilisation de tous les utilisateurs des lagons pour arriver à trouver un équilibre entre l'exploitation et la préservation des stocks sera un défi à relever pour le service de la pêche. L'efficacité de nos actions devra, probablement, être renforcée par une collaboration accrue avec les groupements professionnels de pêche mais aussi tous les groupements et services techniques impliqués, de près ou de loin, dans la gestion pluridisciplinaire des lagons. Cette nouvelle approche qualifiée d'écosystémique est de plus en plus adoptée par de nombreux pays pour gérer les zones côtières.

Enfin, les quelques dossiers phares évoqués ici ne doivent évidemment pas occulter tout le travail de fond et d'accompagnement que le service de la Pêche réalise au quotidien pour les professionnels des secteurs dont il a la charge. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement utile.

Mauruuru.

Stephen YEN KAI SUN
Chef du service de la Pêche



GOUVERNEMENT DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA MER

B.P 2551 - 98713 Papeete Tél/Fax: (689) 47 22 95 Fax: (689) 47 22 94
E-mail: secretariat.mer@presidence.pf



Service de la Pêche

PIHA RAVA'AI

B.P. 20 - 98713 PAPEETE
TÉL.: (689) 50 25 50
TÉLÉCOPIE : (689) 43 49 79
Email : spe@peche.gov.pf
www.peche.pf

RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA PECHE THONIERE EN POLYNESIE FRANCAISE

Le programme Pêche Hauturière (OPF) du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique fournit régulièrement aux pays membres dans le Pacifique occidental et central, des informations et conseils afin de les aider à développer et gérer la pêche thonière locale. Ces rapports donnent un aperçu des tendances en termes de prises et d'effort de pêche à partir de données collectées auprès des pêcheries principales, des données de recherche synthétisées et des évaluations sur les stocks disponibles.

L'OPF a reçu une demande de la Polynésie française en décembre 2004 visant à établir un Rapport sur la situation de la pêche thonière locale. L'OPF a volontiers apporté sa contribution afin d'établir ce rapport étant donné que la ZEE de la Polynésie française est relativement grande et se situe à l'extrême est du Pacifique occidental et central, zone relativement pauvre en données scientifiques sur la pêche. En outre, les taux de capture et les prises de germon en Polynésie française sont en diminution depuis 2002.

La préparation de ce rapport a été en grande partie facilitée par la contribution du personnel du Service de la Pêche. Une synthèse des résultats importants du rapport est présentée ci-après. Toutefois, le rapport dans son intégralité a été rendu public par Keitapu Maamaatuaiahutapu, Ministre de la mer de la Polynésie française.

Informations sur la pêche

Les flottes asiatiques (principalement japonaises et coréennes) pêchent près de la Zone Exclusive Économique (ZEE) de la Polynésie française depuis le début des années 50. Le total des prises effectuées par ces flottes a varié au fil des ans, avec des pics dépassant les 15 000 t (Figure 1). Ces prises étaient constituées principalement de germon jusqu'au milieu des années 70, après quoi les flottes se sont concentrées exclusivement au nord de la ZEE, attrapant essentiellement du thon obèse et du thon jaune. Les captures de germon de ces flottes atteignaient une moyenne d'environ 4.000 mt, malgré des efforts de pêche élevés et des stocks qui n'avaient pas été exploités auparavant près de la Polynésie française, un chiffre similaire aux captures de la

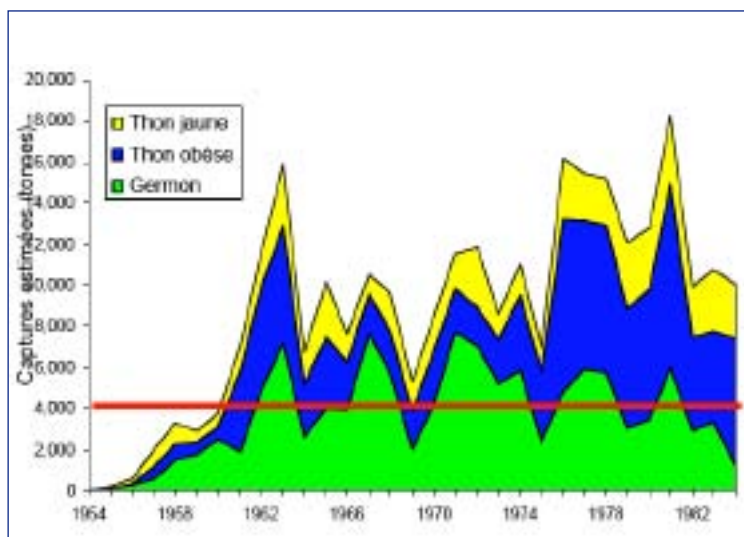


Figure 1. Estimations des captures totales de thon par les flottes étrangères, 1954-1984.

flottille palangrière locale de Polynésie française ces dernières années.

L'effort de pêche et les captures des flottes palangrières asiatiques ont baissé au cours des années 80 et 90. Les licences de pêche pour les navires étrangers ne furent plus délivrées après 2001, réservant ainsi la ZEE aux seuls navires de Polynésie française.

Les données de pêche (carnets de bord) des palangriers polynésiens datent du début des années 90. Les informations des carnets de bord (données entrées par les patrons de pêche concernant l'activité, y compris la position géographique, le nombre d'hameçons lâchés et les captures) sont capitales pour décrire et comprendre l'activité de pêche en Polynésie française. Les données des carnets de bord ne servent pas uniquement à estimer les captures dans la ZEE mais sont également utiles pour comprendre les relations entre les captures et les variables environnementales (comme la température de l'eau en surface par exemple) et évaluer le niveau de captures potentiel qu'offre la ZEE. L'OPF remercie vivement les patrons de pêche qui fournissent les données de leurs carnets de bord au Service de la Pêche. Les informations exposées ci-après se basent sur les données des carnets de bord fournies par les équipages de palangriers polynésiens.

Tous les palangriers partent du port de Papeete. En conséquence, le gros de l'activité de pêche se concentre dans la zone située autour de Tahiti (Figure 2). C'est exactement la zone dans laquelle les flottilles

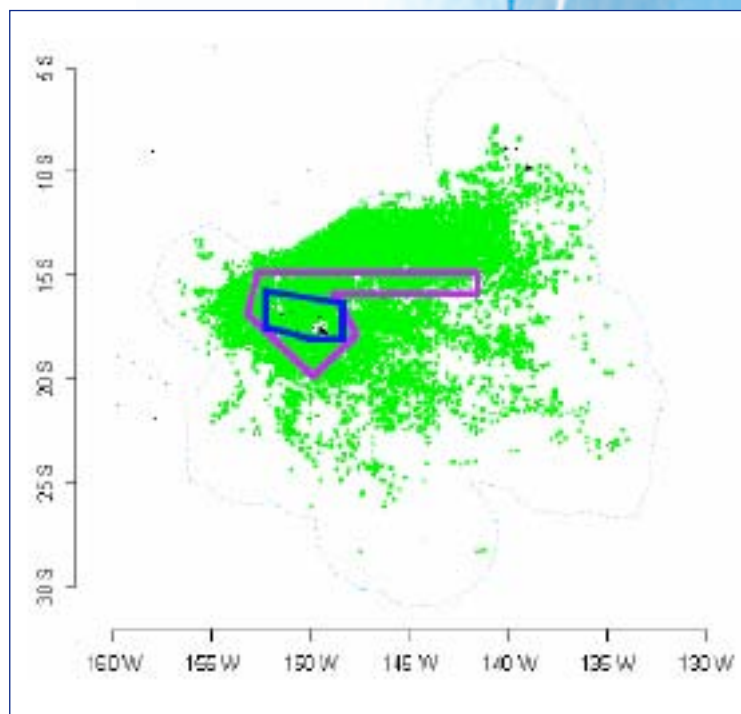


Figure 2. Carte de Polynésie française montrant le point de départ des lâchers de palangre depuis 2000 (points verts) et les zones de pêche des bonitiers (périmètre bleu) et des poti marara (périmètre mauve). Cette carte a été établie à partir des données des carnets de bord des bateaux.

côtières (Bonitiers et poti marara) fournissent également un niveau élevé d'effort de pêche. Par conséquent, les trois types de flottilles se retrouvent à proximité les unes des autres, pouvant ainsi réduire les captures dans cette zone, du fait qu'un effort de pêche trop élevé se concentre sur une zone réduite.

RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA PÊCHE

Même si les informations concernant les flottilles côtières ne sont pas aussi détaillées que pour la flottille palangrière, l'on estime que les flottilles côtières ont capturé autant de thon jaune que les palangriers au cours des dernières années (plus de 500 t par an).

Les données des carnets de bord fournies par les palangriers ont permis d'établir des estimations de captures (Figure 3). Le germon prédomine, et les prises ont rapidement augmenté à partir de 1992, avec le développement de la flottille. De bonnes prises de thon jaune et de thon obèse ont également été réalisées. La part des prises de marlins et de requins est moins importante dans la pêche palangrière. Il en va de même pour d'autres poissons (principalement le thazard, le mahi mahi, le saumon des dieux et bien d'autres espèces).

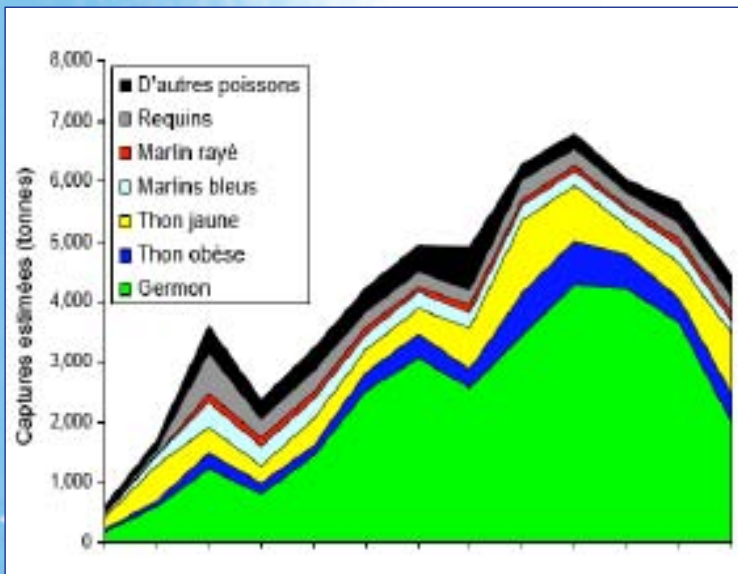


Figure 3. Estimations des prises totales d'espèces principales par les palangriers locaux, 1992-2004. Ces estimations sont établies à partir des données des carnets de bord, et extrapolées pour prendre en compte les carnets de bord manquants.

Pourquoi les captures et les taux de capture ont-ils diminué ?

Les prises ont culminé à 7 000 t en 2001, avant de diminuer ensuite au cours de ces dernières années. La diminution globale s'explique en grande partie par la diminution rapide des prises de germon dans la ZEE. Quelle en est la raison ?

Les taux de capture de germon (et de biens d'autres espèces) varient selon les saisons. Les taux de capture servent à définir le niveau de performance des pêcheries et s'expriment souvent en poids ou nombre de poissons pour un niveau donné d'effort de pêche (par ex. le nombre d'hameçons). Pour beaucoup de pêcheries à la palangre, les taux de capture s'expriment en poids d'une espèce donnée par centaine d'hameçons lâchés (par ex. 30 kg par centaine d'hameçons).

Pour le germon, les taux de capture sont généralement au plus haut aux alentours de mai (Figure 4). Ceci s'explique par les préférences en

matière de température du germon, une espèce subtropicale. Lorsque l'eau se rafraîchit dans les zones équatoriales occidentales du Pacifique, le germon migre vers le nord et l'ouest, en passant par les zones principales de pêche de la Polynésie française. Lorsque le printemps approche, les températures des eaux dans les zones équatoriales occidentales augmentent et le germon se déplace vers le sud et vers l'est, à nouveau en traversant les zones principales de pêche et les taux de capture remontent à nouveau, tard dans l'année. Les taux de capture sont faibles pendant les mois d'été (janvier-mars) car la zone principale d'abondance du germon semble s'être déplacée vers l'est de la zone de pêche à la palangre de la Polynésie française. Les migrations du germon en fonction des changements de température d'eau se traduisent par deux périodes où les taux de capture sont relativement élevés pour la plupart des années (Figure 4).

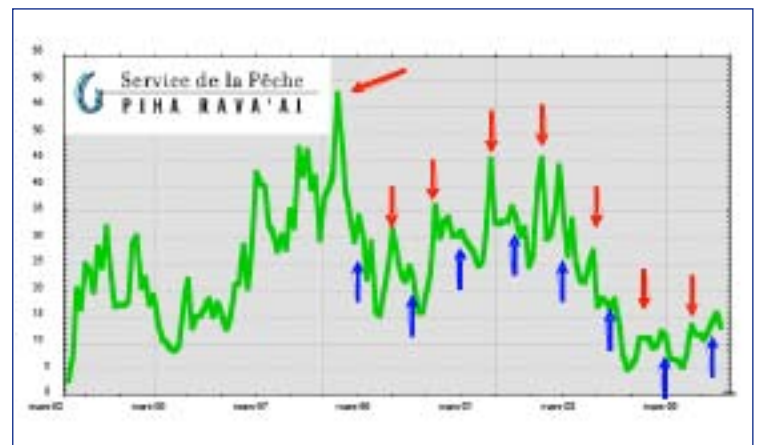


Figure 4. Taux de capture mensuels moyens de germon (kg par centaine d'hameçons-1) de la pêche palangrière de Polynésie française, 1992-2005. Les flèches rouges montrent les taux de capture élevés aux alentours de mai chaque année. Les flèches bleues montrent les taux de capture élevés au printemps chaque année. Ces taux de capture résultent de la migration du germon qui traverse la ZEE en raison des changements de conditions climatiques. Ces estimations ont été établies à partir des données des carnets de bord.

Les effets de la pêche

L'effort de pêche, (par ex. le nombre d'hameçons déployés) peut également avoir un impact sur les taux de capture. Par exemple, la majeure partie de l'effort de pêche (hameçons) de la flottille palangrière depuis 1998 s'est concentrée sur deux zones au nord de l'archipel des Tuamotu et aux alentours de Tahiti (Figure 5). Les taux de capture sur une période de 10 jours ont été comparés aux taux de capture et aux captures totales de germon sur des périodes de 10 jours précédentes pour chacune des trois zones.

Les résultats montrent que les taux de capture baissent lorsque les prises dans les 10 jours précédents dépassent les 30-40 t pour chacune des zones des Tuamotu. (Figure 6). En revanche, les taux de capture de germon ont baissé dans la zone de Tahiti même lorsque les prises étaient déjà peu élevées. Ce qui suggère que la pêche a des impacts considérables si l'effort est trop important (hameçons) dans certaines zones. Ce phénomène est encore plus accentué aux alentours de Tahiti étant donné que pratiquement tous les navires pêchent dans cette zone

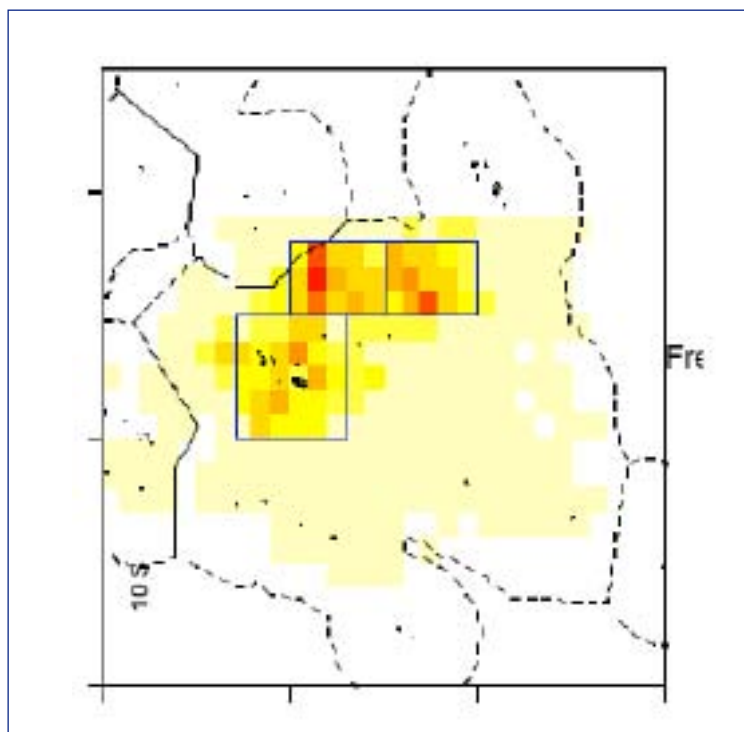


Figure 5. Effort de pêche de la flotte palangrière (millions d'hameçons), 1998–2004. Les périmètres bleus délimitent les trois régions principales de la ZEE où l'effort de pêche le plus important a été enregistré. En haut à gauche : nord ouest des Tuamotu ; en haut à droite : nord est des Tuamotu ; en bas : Tahiti. Ces estimations ont été établies à partir des données des carnets de bord.

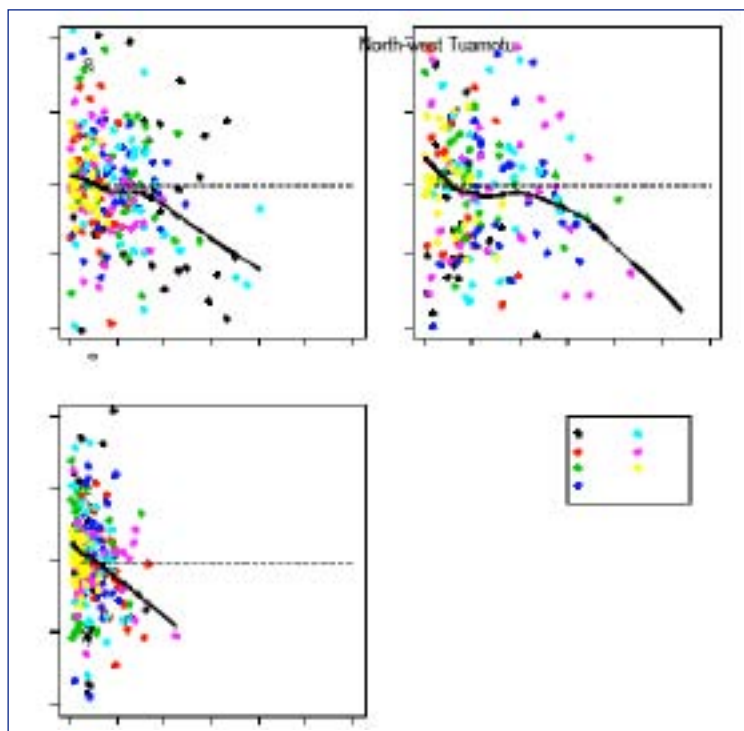


Figure 6. Changements (delta) au niveau des taux de capture de germon par la flottille palangrière en fonction des prises de germon au cours des 10 derniers jours. Les lignes noires représentent les tendances de données. Ces estimations ont été établies à partir des données des carnets de bord.

à chaque sortie.

Les effets des conditions océanographiques

L'influence de l'environnement a également été étudiée. La température de l'eau en surface s'est révélée être un facteur très important, le germon préférant les eaux dont la température ne dépasse pas 28°C. La température de surface de l'eau est déterminée par satellite. Le Service de la Pêche publie des cartes satellite hebdomadaires sur la température de surface de l'eau. Ces cartes sont à la disposition des équipages des palangriers.

Les taux de capture de germon sont au plus haut en mai et au printemps. Alors que ces pics se retrouvent depuis 2002, leur amplitude n'a cessé de diminuer sérieusement récemment. Depuis 2002, le mouvement vers l'ouest de l'isotherme 28°C est moins important pendant l'hiver (Figure 7), l'eau chaude restant ainsi dans la zone principale de pêche de la ZEE. Ainsi, l'eau, dont la température est supérieure à la normale, ne favorise pas la migration vers l'ouest du thon au travers des zones principales de pêche de la Polynésie française. Résultat, les taux de capture sont moins élevés depuis 2002.

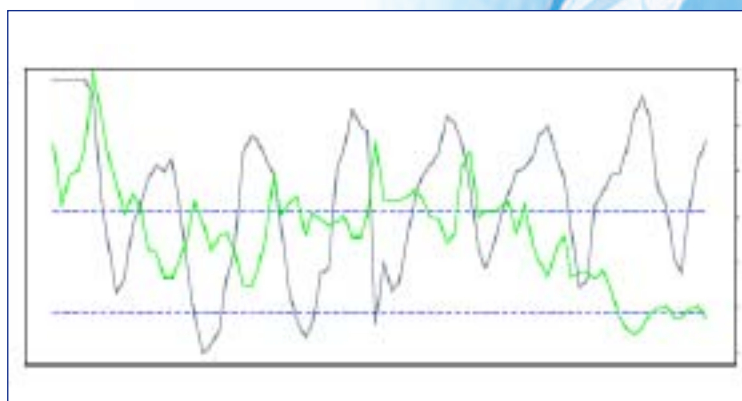


Figure 7. Taux de capture mensuels de germon de la flottille palangrière en Polynésie française avec la longitude maximale de l'isotherme 28°C de température de l'eau en surface (ligne grise), 1998–2004. Les lignes en pointillés bleus représentent l'étendue longitudinale de la zone principale de pêche de la flottille palangrière dans la ZEE.

Quelle est la périodicité de ces épisodes de conditions défavorables ? Les données des carnets de bord n'existent pas pour la flottille palangrière locale avant 1990. De même, les données d'avant 1995 sont assez rares. En revanche, les données sur la température de surface de la mer sont disponibles depuis 1980. Ces données ont été analysées afin de localiser l'isotherme 28°C et déterminer d'autres périodes pendant lesquelles des eaux chaudes étaient relativement stationnaires dans la ZEE de Polynésie française (semblable aux mouvements depuis 2002, lorsque les taux de capture de germon étaient bas) (Figure 8). L'analyse a mis en avant le fait que le type de conditions rencontrées depuis 2002 arrive assez fréquemment (13 années sur les 25 dernières années) et a tendance à se maintenir pour une période de 2 à 4 ans. En revanche, des mouvements de l'isotherme similaires à ceux enregistrés entre 1999 et 2002 (lorsque les taux de capture étaient élevés) se retrouvent dans 9 des 25 dernières, et se sont maintenus pendant des périodes de 2 à 4 ans.

Ainsi, des conditions défavorables sont relativement fréquentes en Polynésie française et le développement de la pêche palangrière en

RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA PÊCHE

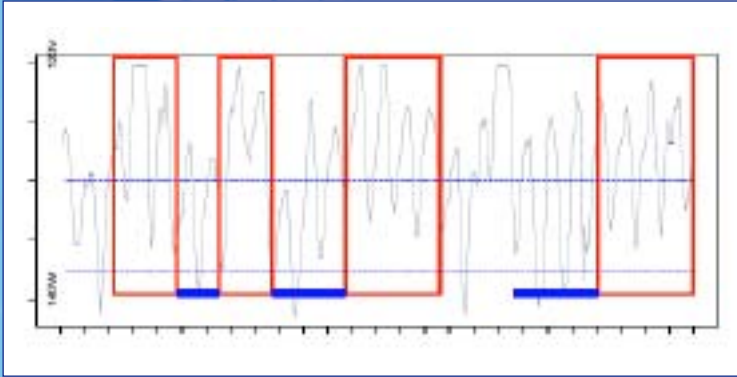


Figure 8. Variations de la position longitudinale de l'isotherme 28°C de la température de surface de l'eau aux alentours de la ZEE de Polynésie française, 1980–2005. Les lignes en pointillés bleus représentent l'étendue longitudinale de la zone principale de pêche de la flottille palangrière locale dans la ZEE. Les rectangles rouges représentent les périodes où les variations de l'isotherme 28°C étaient semblables à celles enregistrées en 2002–2004, alors que les taux de capture de germon étaient très bas. Les lignes bleues épaisses soulignent les périodes où l'isotherme 28°C a connu de très fortes amplitudes longitudinales, semblables à celles enregistrées lorsque les taux de capture de germon étaient relativement élevés.

Polynésie française devrait prendre en compte la périodicité et la durée de ces conditions défavorables. Les acteurs de la pêche palangrière pourraient mettre à profit ces informations en envisageant de pêcher plus vers l'est et le sud que leur zone de pêche actuelle (et même en dehors de la ZEE, aux mêmes endroits que les autres flottilles). Les zones plus vers l'est et le sud de la zone principale de pêche à la palangre sont probablement les zones où la majeure partie du stock de germon pouvant être capturé par des flottilles palangrières subtropicales, se trouve. Néanmoins, il s'agit ici de distances considérables, et les aspects économiques et la faisabilité de la pêche dans cette zone doivent être étudiés.

Situation des stocks de germon

Alors que les taux de capture de germon dans de nombreuses zones du Pacifique central et occidental sont relativement bas, le stock de germon dans le Pacifique sud est très important. Des évaluations de stocks de chacune des espèces principales de thon dans le Pacifique occidental (germon, thon obèse, bonite et thon jaune) font l'objet de présentations régulières de l'OFP et d'autres scientifiques internationaux, au Comité scientifique de la Commission des pêches pour le Pacifique central et occidental (www.spc.int/oceanfish/Html/WCPFC/sc1/scientific_committee.htm). Les résultats scientifiques et les conseils font alors l'objet de rapports qui sont étudiés par la Commission (www.wcpfc.org). La dernière mise à jour de l'évaluation du stock de germon remonte à l'année 2005.

L'évaluation du stock de germon a mis en lumière la très bonne santé de ce stock dans le Pacifique sud. L'impact de la pêche sur la durabilité de ce stock est très faible. Dans son ensemble, ce stock pourrait supporter un niveau d'effort de pêche bien plus élevé. Toutefois, seule une petite partie du stock de germon est susceptible d'être capturée par les flottilles palangrières dans les régions subtropicales (Figure 9), y compris en Polynésie française. La plupart des germons capturés par les flottilles palangrières subtropicales ont plus de cinq ans. Les individus plus jeunes ne peuvent être capturés par les flottilles palangrières

subtropicales étant donné qu'ils se situent plus au sud de la zone de pêche actuelle.

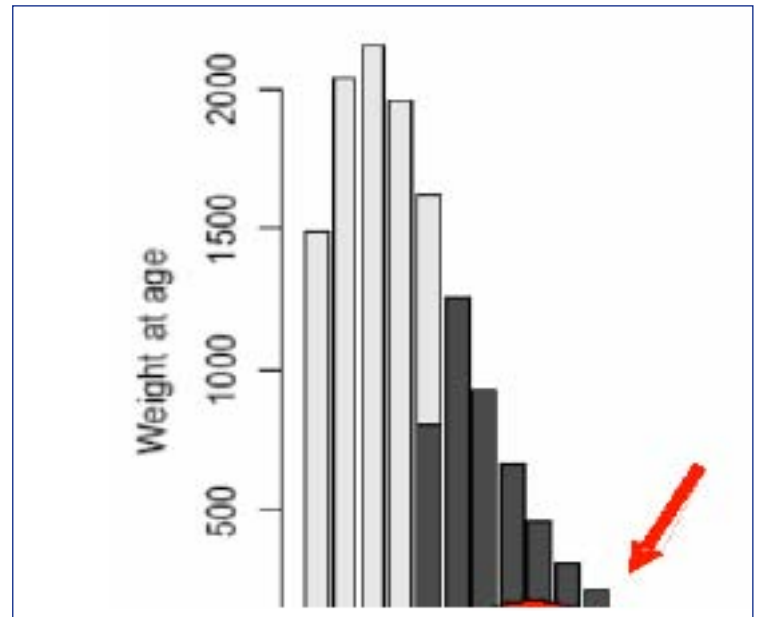


Figure 9. Distribution de la biomasse (poids, tonnes) par âge d'une cohorte de germons du Pacifique sud montrant la proportion relative des juvéniles (en gris), des individus matures (en noir) et des individus pouvant être capturés par les flottilles palangrières subtropicales (en rouge), y compris la flottille palangrière de Polynésie française.

Dans son ensemble, le stock de germon dans le Pacifique sud disponible pour les flottilles palangrières des ZEE subtropicales pourrait supporter des niveaux d'effort de pêche (et de captures) bien plus élevés car la plupart de ces poissons plus âgés se sont déjà reproduits. Ainsi, le fait de capturer ces poissons aurait un impact limité sur la reproduction future du stock de germon. En fait, même si on capturait la totalité de ces poissons plus âgés, cela aurait peu d'impact sur la situation du stock de germon dans le Pacifique sud. Malheureusement, l'augmentation de l'effort de pêche entraînerait très probablement une diminution significative des taux de capture, ce qui aurait des répercussions économiques sur le secteur de la pêche palangrière de Polynésie française et d'autres pays.

Captures potentielles indicatives de la pêche à la palangre en Polynésie française

Quelles quantités de poisson pourraient potentiellement être ramenées par les flottilles palangrières polynésiennes ? L'OFP calcule également les rendements indicatifs (captures) de diverses pêcheries. Ces rendements sont calculés à partir des modèles d'évaluation de stocks et en fonction des opérations en cours des différentes pêcheries. Le niveau actuel de mortalité du poisson (effort de pêche) sur le stock de germon du Pacifique sud pourrait être significativement augmenté sans que cela ne pose de risque pour le stock. Si la mortalité du poisson était doublée pour le stock capturé par les flottilles palangrières (individus de plus de 5 ans), atteignant un niveau proche de la mortalité naturelle, les captures

PÊCHE THONIERE EN POLYNESIE FRANCAISE

de germon dans la zone principale de pêche de Polynésie française pourraient s'élever à 10 000 t par an. Par ailleurs, environ 1 400 t de thon obèse et 1 600 t de thon jaune pourraient également être pêchés, étant donné que les flottilles palangrières capturent régulièrement ces trois espèces. Ainsi, les prises potentielles totales ont été estimées à 13 000 t par an, ce qui rejoint les chiffres présentés par ECOTAP en 1999. Ceci équivaldrait à doubler les chiffres record de la flottille palangrière locale enregistrés pour les trois espèces en 2001 (Figure 3).

Si ces chiffres de rendements potentiels sont encourageants et viables d'un point de vue biologique, il y a peu de chances qu'ils soient viables sur le plan économique. Typiquement, lorsque l'effort de pêche augmente, les taux de capture ont tendance à baisser. Aussi, la gestion et le développement de la pêche à la palangre en Polynésie française devrait prendre en compte à la fois la situation des stocks et les aspects économiques de l'activité.

Les estimations de rendements potentiels se basent sur une période de trois ans. Ainsi, ces estimations doivent être considérées comme une moyenne sur trois ans. Toutefois, les interactions importantes avec les conditions océanographiques de la région, y compris la température de l'eau en surface, devraient également être prises en compte. Ainsi, même si les stocks dans la ZEE de Polynésie française peuvent soutenir des niveaux élevés d'effort de pêche et de captures, cela n'est peut-être pas viable ou faisable économiquement parlant si l'on se base sur la structure actuelle de la flottille et sur les zones de pêche. En outre, même si des records de captures par des flottilles étrangères ont parfois dépassés les 13 000 t dans les années 60 à 80 (Figure 1), il y avait toutefois de grosses disparités entre les années. Ainsi, le chiffre de 13 000 t peut uniquement être atteint moyennant des changements au niveau de

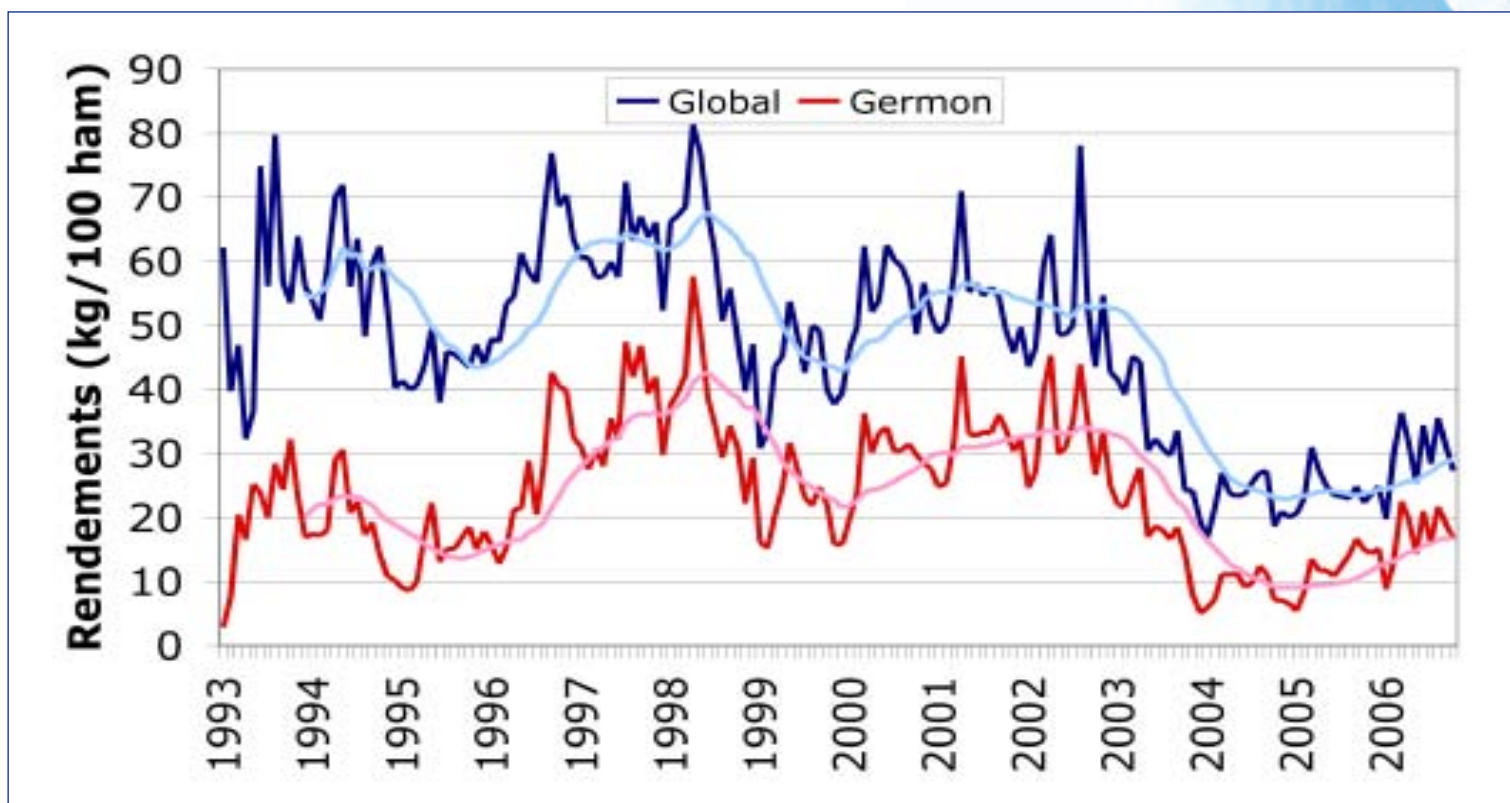
l'exploitation des flottilles locales pendant les périodes où les conditions océanographiques sont favorables.

Conclusions du rapport

La pêche palangrière de la ZEE s'est rapidement développée. Alors que globalement les prises ont baissé au cours des dernières années, les prises de germon se sont maintenues au même niveau que les captures historiques des flottilles asiatiques. En fait, la pêche locale a maintenu un niveau de captures élevé de germon au fil des ans.

Certes, la communication des données par les professionnels de la pêche palangrière en Polynésie française est très bonne ; mais celle-ci peut encore être améliorée. Si les carnets de bord sont remplis correctement et remis régulièrement, cela permettra d'avoir une meilleure estimation des tendances au niveau des prises et des taux de capture. En outre, cela fournirait de meilleures estimations quant aux prises potentielles qui pourraient être réalisées. Par ailleurs, une amélioration au niveau des données d'observation et d'échantillonnage à quai permettrait d'avoir une meilleure idée des captures de chaque espèce, des tendances en matière de tailles et de taux de rétention. Enfin, de meilleures estimations des prises totales des flottilles côtières permettraient d'avoir une meilleure estimation globale des prises et de la production globale de toutes les flottilles en Polynésie française.

L'OPF espère que les informations fournies au Service de la Pêche pourront servir de point de départ pour faire le point sur le développement et les aspirations de la pêche palangrière. Nous espérons pouvoir être utiles à la Polynésie française et à la pêche palangrière dans l'avenir.



POISSONS DU LARGE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE 1

PELAGIC FISHES OF FRENCH POLYNESIA 1



Mahimahi
Coryphæne
Dolphin fish
Coryphaena hippurus



Paere
Thazard
Wahoo
Acanthocybium solandri



Otava
Bonite à dos rayé
Mackerel tuna
Euthynnus affinis



Auhopu
Bonite
Skipjack tuna
Katsuwonus pelamis



Vau
Thon à dents de chien
Dogtooth tuna
Gymnosarda unicolor



Aahi re'are'a
Thon jaune
Yellowfin tuna
Thunnus albacares



Aahi tatumu
Thon obèse
Bigeye tuna
Thunnus obesus



Aahi taria
Germon, thon blanc
Albacore
Thunnus alalunga

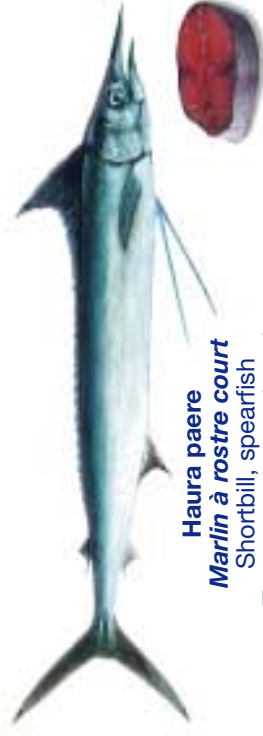


Aahi taria toto
Thon rouge du sud
Southern bluefin tuna
Thunnus maccoyii

Southern bluefin tuna
Thunnus maccoyii



Haurepe
Voilier du pacifique
Pacific sailfish
Istiophorus platypterus



Haura paere
Marlin à rostre court
Shortbill, spearfish
Tetrapturus angustirostris



Tamonataua
Saumon des dieux
Moonfish
Lampris guttatus



Haura moana
Marlin bleu
Blue Marlin
Makaira mazara



Haura pererau etaeta
Marlin noir
Black marlin
Makaira indica



Haura tore
Marlin rayé
Striped marlin
Tetrapturus audax



Haura po
Meka, espadon
Broadbill-swordfish
Xiphias gladius

RAPPORT SUR LA PECHE HAUTURIERE POLYNESIENNE

Le va-et-vient du thon blanc...

Le secteur de la pêche hauturière connaît une crise sans précédent depuis 2003. Alors que le gouvernement prévoyait en 2000 de développer à une échelle industrielle la pêche thonière, en 2003, contre toute attente, les rendements en thons blancs, qui est la principale espèce exploitée par nos palangriers, se sont effondrés. Cette imprévisible chute des rendements est liée à un phénomène naturel, dont la cause n'est pas totalement connue, qui aurait fait se déplacer la ressource dans d'autres régions océaniques. Plusieurs éléments nous laissent penser que la ressource en thon blanc se serait retrouvée « coincée » plus à l'Est, dans des eaux plus propices à leur développement. Depuis le mois de juin de cette année, nous observons enfin une reprise des rendements de pêche sur le thon blanc. C'est avec la poussée d'eaux froides en provenance de l'Est que les thons blancs semblent être revenus dans nos eaux. Cette espèce est, depuis quelques mois, abondante dans notre ZEE et c'est donc le moment pour les navires de remplir leur cale. Cependant, il n'est pas si simple de le cibler puisque les bateaux doivent tout de même chercher les zones de concentration entre le nord des Iles Sous le Vent et le sud des Marquises.

La pêcherie polynésienne...

La pêche thonière cible des ressources hautement migratrices, qui se déplacent à l'échelle du Pacifique. Les phénomènes naturels à l'origine des déplacements des stocks de poisson semblent se retrouver dans la plupart des pêcheries pélagiques, à des fréquences variables. C'est pour ces raisons qu'il est difficile de dire quel est le potentiel exploitable de notre ZEE, car la ressource migre constamment et est exploitée par d'autres pays pêcheurs. L'étude du Secrétariat Général de la Communauté du Pacifique a montré que la flottille polynésienne pouvait exploiter jusqu'à 13.000 tonnes de thons (en majorité du thon blanc) dans notre ZEE de 5 millions de km² sans que l'exploitation ait des conséquences sur une baisse significative des rendements par navire. Nous avons donc une marge relativement confortable qui permettrait d'exploiter environ 80 thoniers dans notre ZEE. Toute exploitation qui irait au delà de ces 13.000 tonnes, nécessiterait d'exploiter des zones de pêche en dehors de notre ZEE avec des thoniers de plus grande autonomie.

L'amélioration de nos connaissances...

Les connaissances biologiques de ces espèces hautement migratrices ne permettent pas aujourd'hui de connaître avec certitude les routes migratoires empruntées. Seules quelques grandes flottilles de pêche travaillant dans les eaux internationales et « pourchassant » le thon obèse, le thon jaune et le thon blanc depuis plusieurs dizaines d'années, ont des connaissances importantes sur les migrations et les zones de concentration. La flottille polynésienne, avec ses 15 ans d'ancienneté, ne connaît pas encore véritablement bien la ressource qu'elle exploite. Le

jeu aujourd'hui consiste à s'aider d'information océanographiques, biologiques et techniques pour trouver dans notre ZEE les zones de concentration. Le métier est différent des grandes flottilles de pêche étrangères qui, avec des navires de beaucoup plus grande taille, cherchent et suivent le poisson à travers tout le Pacifique. Le rayon d'action limité de nos bateaux ne leur permet pas de s'aventurer trop loin, et à cette difficulté s'ajoute celle de traiter des produits frais, qui ne peuvent être conservés sur la glace qu'une quinzaine jours. Le service de la Pêche met donc à la disposition des professionnels de nombreuses informations pour aider les capitaines à optimiser leurs choix stratégiques. Des campagnes exploratoires ont été menées dans l'Est des Marquises (en espérant trouver des concentrations de thon blanc et de thon obèse, car c'est une zone exploitée par les bateaux japonais) et au Sud de notre ZEE (où là aussi nous espérons trouver des concentrations de thon blanc et où nous avons fait des essais sur le ciblage de l'espadon que pêchent les navires espagnols non loin de notre frontière). Nous avons espéré que ces campagnes permettent d'ouvrir de nouvelles zones de pêche pour les navires polynésiens, mais ce ne fût pas le cas. Nous avons également développé un modèle de prévision qui incorpore des données de l'environnement et des données historiques de pêche à des fins de prévision des zones de concentrations en thon blanc, obèse et jaune. Les résultats sont intéressants, en particulier pour le thon blanc, car les zones de plus fortes abondances sont identifiées vers les Gambier. Cependant ces résultats n'ont pu être pour le moment validés car aucun de nos bateaux ne va pêcher dans ce secteur du fait de l'éloignement (5 jours de route). Les thoniers polynésiens, d'une manière générale, ont du mal à modifier leurs stratégies de pêche pour cibler autre chose que du thon blanc. Mais cette problématique n'est pas si simple à résoudre, car si nous prenons l'exemple de l'espadon, pêché allègrement par les navires espagnols, il nous est quasiment impossible de l'exporter sur l'Europe car des analyses sanitaires sur les taux de mercure (que n'ont pas les espagnols) nous interdisent d'exporter la plupart des poissons.

Une problématique complexe...

La problématique du secteur hauturier est complexe car le retour des bons rendements en thon blanc n'a pas résolu le malaise de la filière. En effet, l'augmentation des débarquements depuis quelques mois pose maintenant des problèmes de commercialisation. Le marché local doit faire face à des engorgements épisodiques car les bateaux concentrent bien souvent leurs arrivées. Cette situation joue considérablement sur les prix du poisson qui fluctuent d'un jour à l'autre en fonction des capacités des mareyeurs à écouler le produit. La situation la plus difficile concerne les exportations, car les marchés qui n'ont pratiquement pas été alimentés depuis 4 ans sont difficiles à relancer. Les premières répercussions touchent le thon frais qui est un produit rapidement périssable. Il est important d'avoir à l'esprit que lorsque nos débarquements augmentent, il en est de même pour les petits états insulaires à l'Ouest de notre zone (Fiji,

Samoa, Tonga, Cook...) qui exportent également sur les marchés américains. La grande différence est le prix de revient de leur poisson qui est beaucoup moins élevé que le thon polynésien. Les marchés américains deviennent difficiles à pénétrer et sont souvent peu rémunérateurs. De fait, les exports en frais se tournent de plus en plus vers l'Europe qui a une grande capacité d'absorption, à des prix convenables mais le fret aérien reste assez limitant. Pour le thon congelé, le problème est le même, avec des exports qui ont du mal à redémarrer, le prix d'achat aux bateaux a baissé de près de 8% en quelques semaines. Jusqu'au début de l'année 2008, les navires congélateurs ont été contraints de conserver leurs poissons entiers pour les vendre aux conserveries.

L'organisation de la filière est une priorité...

Le secteur de la pêche hauturière doit donc faire face à de multiples problèmes. Cette filière, que l'on peut considérer comme relativement récente doit être mieux structurée et organisée. Les professionnels doivent être suffisamment organisés pour faire face aux aléas de la pêche et pour maintenir une activité forte dans les périodes de pénurie de certaines espèces. Chaque secteur d'activité, du pêcheur à l'exportateur, est lié et dépend l'un de l'autre. Il faut savoir que le marché local n'est en mesure d'absorber que 8 à 10.000 tonnes de produits hauturiers par an et que le développement et le maintien des marchés à l'export est une des priorités importantes pour réussir le développement de cette filière.



RENCONTRE AVEC TETUAURA, JEUNE FILLE

Au Service de la Pêche, Te Ve'a Tautai a rencontré Tetuaura TI-PAON, jeune fille de 18 ans, originaire de la Presqu'île, alors qu'elle faisait des démarches pour obtenir une licence de pêche, accompagnée par sa mère Nathalie BARSINAS.

Te Ve'a Tautai : Qu'est-ce qui vous a motivé à venir effectuer de telles démarches au Service de la Pêche?

Tetuaura Ti-Paon : Je suis venue au Service de la Pêche avec ma mère pour obtenir une licence de pêche et également m'informer des possibilités offertes par le Pays pour m'aider à créer mon propre outil de travail.

TVT : La pêche semble être une filière réservée plutôt aux garçons. Pourquoi, vous jeune fille, avoir choisi la pêche ?

TT : J'ai grandi à Tautira près de la mer avec mes 5 frères et sœurs. Je suis le quatrième enfant de la famille. Comme tous les enfants polynésiens vivant au bord du lagon, depuis toute petite, je devais avoir à peu près 6 ans, j'allais « jouer à pêcher » avec mon fil de nylon ou ma petite canne à pêche en bambou. Le bord de mer était mon terrain de jeu favori.

Ma mère, qui reste à la maison pour s'occuper de nous, m'a dit qu'elle était à la pêche au large avec mon père alors qu'elle était enceinte de moi de 8 mois. J'étais peut-être prédestinée pour être pêcheur.

Mon père, Félix est pêcheur et j'ai toujours connu l'ambiance de la pêche. Lorsque j'ai eu 10 ans, il m'a emmené, pour la première fois, à la pêche, avec son poti marara. Nous sommes partis au large. J'avais un peu le mal de mer. Par la suite, je l'accompagnais régulièrement pendant tous les week-ends et les vacances scolaires. Je le regardais pêcher. J'étais fascinée. Je voulais essayer. Il me montrait les gestes à faire. Durant toutes ces années là, je me suis passionnée pour la pêche.



LE PECHEUR CÔTIÈRE



En 2004, mon père m'a offert un petit bateau avec un moteur de 25 chevaux. Je suis sortie seule à la pêche ce jour là et j'ai attrapé mon premier espadon de 90 kg à la passe de Vaitoto. J'ai refait d'autres sorties toujours seule avec mon petit bateau et j'ai attrapé un thon rouge de 53 kg, 6 thons jaunes et plusieurs thons blancs.

J'aime la pêche. Mon père a su me donner l'amour de la pêche, le goût du travail, le respect de la nature et a forgé ma personnalité.

J'ai quitté l'école en 2005 et depuis, j'ai décidé de faire de la pêche mon métier.

TVT : Comment s'était déroulée votre scolarité ?

TT : J'ai été scolarisée dans mon village. Ensuite je suis allée au lycée polyvalent de Taravao où j'ai obtenu un CAP Hôtellerie en 2005. Je devais poursuivre cette formation au lycée hôtelier de Outumaoro. Pour cela, je devais quitter ma famille et tout ce qui me rattachait à mon village. J'ai donc choisi de m'orienter vers la pêche. Grâce aux conseils de mes parents, j'ai suivi les formations dispensées par monsieur Claude DAVIO du Fare Tautai : le « CACEP » avec les programmes de navigation, balisage, réglementation, techniques de pêche, secourisme..., le Certificat Restreint de Radio téléphoniste, le traitement et le conditionnement du poisson. J'ai obtenu les certificats nécessaires à l'exercice du métier de pêcheur côtier. Je ne regrette pas d'avoir interrompu ma scolarité car je retrouve une autre école de la vie.

TVT : Et maintenant, comment organisez-vous votre journée ?

TT : Depuis que j'ai obtenu toutes les qualifications pour la pêche, mon père et moi allons à la pêche tous les jours, sauf le dimanche. Nous quittons la maison à 6 heures et nous rentrons, selon la production du jour, à 13 heures ou 16 heures. Nous ramenons du thazard, du thon, du mahi-mahi, de l'espadon, des « papahi » et d'autres poissons encore. Cela fait environ un an et demi que je pêche le mahi-mahi, technique que mon père m'a bien apprise. J'ai ramené plusieurs fois de belles pièces.

TVT : Qui achète vos poissons ?

TT : Les gens du village nous commandent le poisson. De temps en temps, nous vendons aux magasins de Taravao. Nos prises sont toujours achetées. Mon père me donne toujours ma part de la vente. J'en suis très contente.

TVT : Avez-vous des projets ?

TT : Mon père m'encourage à avoir mon outil de travail, mon propre poti marara. C'est la raison pour laquelle je suis venue au Service de la Pêche. Je fais les démarches pour obtenir une aide pour un poti marara de 24 pieds et 140 chevaux hors-bord.

Mon père a commencé la construction du bateau. Dès le retour de notre journée de pêche, il m'emmène sur le chantier pour l'aider. J'apprends en même temps à connaître mon bateau. C'est sa manière de me transmettre son savoir-faire, son énergie, son expérience et toutes les valeurs morales et familiales.

TVT : Vous avez choisi la couleur « fushia » pour votre poti marara. Pourquoi ?

TT : C'est une couleur que j'aime beaucoup. Je me suis aperçue que cette couleur devenait sombre sur l'eau et attirait les « ata » (petits poissons) et qui, à son tour, attiraient les plus gros poissons.



TVT : Avez-vous un message pour les jeunes ?

TT : On peut trouver du travail parce qu'on y croit, parce que l'on veut et parce qu'on le fait avec tout son cœur et avec le soutien des parents. La pêche est un métier très difficile mais si passionnant.

TVT : Merci Tetuaura de votre témoignage et a faaitoito

Papillotes de saumon des dieux à la julienne de légumes



Élaboration de la recette

- 1) Laver et tailler séparément en julienne fine chaque légume. Émincer l'oignon. Faire suer les légumes pendant 2 à 3 minutes. (ils doivent rester croquants). Assaisonner .
- 2) Laver les feuilles de « auti ». Plier chacune d'elle en quatre de manière à obtenir 8 papillotes.
Déposer au creux de chaque papillotes un peu de julienne de légumes.
Saler et poivrer de chaque côté les escalopes de saumon des dieux.
Ranger délicatement chacune d'elle sur le coussin de julienne.
Refermer chaque papillote le plus hermétiquement possible.
- 3) Préchauffer le four à 200°. Retourner les papillotes sur une plaque de cuisson.
Enfourner pendant 8 à 10 minutes.

Servir chaque papillote sur une assiette chaude.

Servir chaud.

TEMPS DE
PRÉPARATION
30mn

TEMPS DE CUISSON
8 à 10 mn

INGRÉDIENTS POUR 8 PERS

- 8 escalopes de 180 à 200g chacune soit 1,6 kg de saumon des dieux
- 300g de carottes
- 200g de navets
- 150g de céleri branche
- 150g de poireaux
- 100g d'oignons
- Sel, poivre
- 32 feuilles de « auti » (4 par personne)

MATERIEL

- 1 casserole plate
- 1 spatule en bois

LA NOTE DU TROUBADOUR

Ah, ces papillotes si délicatement parfumées dès l'ouverture et qui embaument notre Palais ! Et en plus dans des feuilles de verdure comme aux temps anciens.